

A ce jour, 35 personnes ont été formées en BFC comme correspondants du Réseau Loup Lynx.

### **I - En Bourgogne Franche Comté...**

En BFC, une seule meute de loups répertoriée en 2025, une meute en Suisse (en limite de notre région).

#### **a. Yonne**

Depuis 2018, un loup installé dans l'Yonne. Pour le moment, on peut affirmer avoir un loup dans le département, à voir si d'autres ne sont pas installés depuis cette année.

Dans l'Yonne, présence officielle d'un loup notamment sur les zones :

- Jully
- Melisay
- Provency

Le loup de l'Yonne présente des caractéristiques :

Points blancs de chaque côté du masque labial.

#### **b. Autres départements**

Dans le Jura, 3 meutes installées, transfrontalière avec la Suisse

Côte d'Or et Saône et Loire, loups installés.

Nièvre : présence depuis fin 2024 avérée

En 2025, dans la Nièvre, un mâle et femelle W22 ont été prélevés.

#### **c. Tirs mortels**

- 2 dans la Nièvre : 25/07/2025 et 22/04/2025
- 1 en Saône et Loire : 16/02/2025
- 3 dans le Jura : 29/04/2025, 21/08/2025 et 25/08/2025
- 3 dans le Doubs : 09/10/2025, 15/08/2025, 17/02/2025 (dont 2 louveteaux)



## **II – En France**

En 2025, estimation de 1 082 loups

2024 : 1 013

2023 : 1 003

2022 : 1 096

2021 : 784

Reproductions sur de nouvelles zones :

- Haute Marne – secteur de Bassigny (7 louveteaux)
- Lozère – Margeride (4 louveteaux)
- Cantal – Mont du Cantal
- Nouvelle Aquitaine – Plateau de Milles Vaches (Mâle W1 & FW22) => petits W22

A noter : De lignées différentes, c'est la femelle qui va donner sa lignée aux petits et non le mâle. Les lignées, ce ne sont pas des gênes (ni récessifs ni dominants).

Depuis 2022, des loups germano-polonais sont arrivés en France.

## **III – Autres lieux**

=> 3 loups en Bretagne

=> 1 loup en Seine Maritime pendant 3 ans et puis, il s'est déplacé en Saône et Loire avant d'être abattu en cette fin d'année 2025.

=> Espagne – France : En 2024, premiers loups qui ont passé la frontière vers la France.

=> En Belgique

W22 et W1 (F et M)

## **IV – Infos liées à OFB**

### **a. Logiciel BILL**

BILL : Base de données Internet sur la présence de loups et lynx en France

Mailles de 10km \* 10km

Dans l'Yonne :

Une seule maille relevée au niveau de Mélisay.



On peut voir la dispersion d'un loup sur ce logiciel et voir ses déplacements grâce aux indices prélevés sur le terrain.

2026 : évolution de BILL

Module génétique : accès aux données génétiques

Diffusion des données au grand public au niveau communal 1 mois après la diffusion dans BILL. Pour nous, correspondants, données accessibles 1 jour après sa diffusion.

## b. Indices de présence

Pour rappel, les indices récoltés en France sont :

Crottes, poils, urines, sang (uniquement sur la neige)

Entre le 1<sup>er</sup> avril 2024 et 31 mars 2025 :

- 8 024 indices collectés
- 42 % indices biologiques
- 82 % issus du suivi hivernal

2 024 indices biologiques en France

- 68,1 % loup gris
- 10 % renard
- 3,5 % chien

En 2025, 639 loups ont réussi à être génotypés (uniquement grâce aux indices) sur les 1 013 loups.

Projections démographiques sur 30 ans pour le loup avec 19 % de tirs : survie entre 56 et 69 % de la population.

## c. Constats prédation sur animaux d'élevage

En 2025, 676 constats en BFC, 80 constats dans l'Yonne, 167 dans la Nièvre.

A noter :

Constat réalisés par la DDT lorsque ce sont des loups installés.

Constats réalisés par l'OFB quand c'est un loup de passage.

Autopsie réalisée lorsque :

- loup mort sur la route
- ou loup mort en pleine nature sans trace de balle

Lors de tirs effectués, les agents de l'OFB font un prélèvement musculaire qui passe en analyse génétique. La dépouille du loup est détruite.



## V - Statuts

Double déclassement du loup :

Dans la Convention de Berne, passage de l'annexe 2 à l'annexe3.

Dans la Directive 92/43 Habitats, passage de l'annexe 4 à l'annexe 5.

Cependant, l'espèce doit être maintenant en bon état de conservation (il ne faut pas diminuer la population).

Maintien de l'aire de présence et du seuil de viabilité.

Encadrement des louvetiers : formation qualifiantes.

Chasseurs qui peuvent effectuer des tirs : doivent être formés par l'OFB.

Plus besoin que le troupeau soit protégé pour autoriser un tir.

Les lunettes thermiques uniquement utilisées par les louvetiers, interdites aux chasseurs.

## VI - Divers

A noter qu'un mâle alpha abattu peut entraîner la dissolution d'une meute entière. Tout dépend des individus, de leur caractère.

=> les lignées W22 et W1 ont des capacités de dispersion, ce sont ces lignées que l'on va retrouver en France.

Différence entre loup et chien loup :

- Chanfrein pas marqué chez le loup
- Oreilles sur le côté chez le loup
- Roux derrière les oreilles chez le loup

